



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2016

Etaient convoqués :

- MM. les Présidents des Clubs de Pro A et de Pro B ;
- MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;
- MM. les Représentants de la FFBB ;
- M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB ;
- M. le Représentant des Médecins des Clubs de PRO A et de PRO B ;
- M. le Représentant de l'Union Nationale des Arbitres ;
- M. le Représentant des Joueurs de Haut Niveau ;

▪ Etaient présents : Pro A

ANTIBES SHARKS
E.S CHALONNAIS (M&P)
CHAMPAGNE CHALONS REIMS
CHOLET BASKET
JDA DIJON BASKET (M&P)
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
HYERES TOULON VAR B. (M&P)
LE MANS SARTHE BASKET
LIMOGES CSP SASP (M&P)
ASVEL LYON-VILLEURBANNE (M&P)
AS MONACO BASKET (M&P)
SLUC NANCY (M&P)
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
PARIS-LEVALLOIS (M&P)
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ (M&P)
STRASBOURG IG

Représenté par :

Frédéric JOUVE
Rémy DELPON
Michel GOBILLOT
Didier BARRE
Jean-Louis BORG
Christian DEVOS
Philippe LEGNAME
Christophe LE BOUILLE
Youri VERIERAS
Alain CLOUX
Paul MASSERON
J.Charles BRIGEON
Jean DONNADIEU
Laurent LHOMME
Frédéric GIROU
Didier GADOU
Martial BELLON

1 club est excusé : LE PORTEL COTE D'OPALE

▪ Étaient présents : Pro B

AIX MAURIENNE SAVOIE BASK (M&P)
ADA BLOIS BASKET (M&P)
BOULAZAC BASKET DORDOGNE
SOM BOULOGNE
ETOILE CHARLEVILLE-MEZIERES
ASC DENAIN VOLTAIRE P.H.
A.L.M. EVREUX
FOS PROVENCE BASKET
STB LE HAVRE (M&P)
HERMINE DE NANTES
POITIERS BASKET 86
CHORALE DE ROANNE
ROUEN METROPOLE BASKET (M&P)
SAINT CHAMOND BASKET
JA VICHY-CLERMONT (M&P)

Représenté par :

Jean-Paul GENON
Didier PLART
Jacques AUZOU
J-Pierre DESGARDIN
Luc TORRES
Alain PLACE
André ROSTOL
Jean-Pierre BARNES
Nathalie VAN ZIJL
Jean-Luc CADIO
Louis BORDONNEAU
Daniel PEREZ
André ROSTOL
Roger PAOUR
Vincent FERRY

3 clubs sont excusés : JL BOURG BASKET, LILLE METROPOLE BASKET, SASP SAINT QUENTIN BASKETBALL.

• Les personnalités qualifiées désignées par les clubs :

Étaient présents : M. BERAL
M. DIOUMASSI
M. LEMASSON

Étaient absents excusés : M. BEYINA
M. MULLER
M. PHILIPPEAU

• Les personnalités qualifiées désignées par la FFBB :

Était présent : M. DAO

Étaient absents excusés : M. GREGOIRE
M. MAILHABIAU

• Les Représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale :

Étaient présents : M. JEHANNO
M. LEGNAME
M. MERLIOT

Était absent excusé M. SALMON

• Le représentant des entraîneurs :

Était présent : M. RUIZ

• Le représentant des joueurs :

Était absent excusé : M. PASSAVE

- **Le représentant des arbitres :**

Etait absent excusé : **M. BRETAGNE**

- **Le représentant des médecins de clubs :**

Etait absent excusé : **M. RESTOUT**

- **Assistaient à la réunion :**

M. Jean-Michel BELLE
M. Jean-Pierre SIUTAT

Commissaire aux Comptes
Président de la FFBB

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2016.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 approuve le « Rapport moral et d'activités » de l'Exercice 2015-2016

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 approuve les comptes de l'exercice 2015 / 2016 après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2015/2016 clos le 30 Juin 2016 et du rapport sur les conventions réglementées.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 approuve le rapport de gestion 2015 – 2016.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 propose l'affectation du résultat net : profit de l'exercice dont le montant est de 26 893 euros au poste « Autres Réserves » qui passe de 990 363 euros à 1 017 256 euros.

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 donne quitus de sa gestion au Président Alain BERAL.

Résolution n°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 septembre 2016 approuve le Budget de l'Exercice 2016-2017. Elle approuve notamment :

- le montant des droits d'accès aux championnats/Frais d'arbitrage pour le Championnat (saison régulière) ;
- les versements de la LNB aux clubs budgétés ;
- une part variable de droits TV/Marketing HT sur objectifs ;
- le montant pour l'arbitrage et les droits d'accès en PlayOff/Finales.

Résolution n°8 :

L'Assemblée Générale réunie le 27 septembre 2016 confirme la décision prise par le Comité Directeur du 8 septembre 2016 quant à la participation de la LNB au capital de la Basketball Champions League à la hauteur prévue dans l'accord d'actionariat soumis à l'Assemblée et à son versement selon l'échéancier qui sera proposé par la BCL

Election partielle d'un membre représentant les clubs de PRO A au Comité Directeur de la LNB en remplacement de M. Patrick CHIRON démissionnaire :

2 candidatures ont été reçues :

- **M. Jean-Louis BORG - Cadre Dirigeant Salarié de JDA DIJON BASKET (application article 1.9 Titre 3 du règlement intérieur) Licence n° VT640150**
- **M. Laurent LHOMME - Président ORLEANS LOIRET BASKET Licence n° VT663206**

Conformément aux statuts le vote a lieu à bulletin secret :

Résultat du vote :

26 votants – 37 voix - Bulletins blancs ou nuls : 0

Ont obtenu :

M. Jean-Louis BORG : 31 voix - Elu

M. Laurent LHOMME : 6 voix

*